



L'interim et la fin de contrat

Par **pontiac_old**, le **21/07/2007** à **01:07**

bonjour,

je suis en interim, mon contrat s'arrete le 28 septembre 2007, et je vais commencer ma formation en soins infirmiers le 24 septembre 2007 (financement et indemnisation durant la formation de 3 ans assurée par assedic).

Je voulais savoir quel etait le meilleur moyen de m'arranger afin que je puisse toucher mes IFM?

- que je laisse finir le contrat jusqu'au 28 septembre sachant que j'ai des jours a récupérer (1 semaine), ce qui me permettra commencer ma formation le 24 septembre .
- ou que l'entreprise utilisatrice fasse jouer la souplesse sachant que l'on est 9 interimaire (dans ce cas la souplesse sera t elle valable par agence interim si il n'y a que moi qui soit concernée)

car si je quitte la mission de moi même je ne touche pas d'IFM,

merci par avance

en attendant votre réponse je vous prie d'agrèer.

-

Par **poupee_russe92**, le **25/07/2007** à **16:13**

Bonjour,

pour moi le plus sage est d'utiliser vos jours de congés, car puisque vous en avez, autant

rester dans les strictes cadres de la légalité et être sur de toucher vos IFM.

Cordialement.

Esther